

Pierre JUYON
682 rue de Cacheliron
40170 LIT ET MIXE

Le lundi 03 juillet 2017

Tel: **05 58 42 77 17**
Mobile: **06 07 23 96 24**
pierre.juyon@wanadoo.fr

Préfecture des Landes
Contrôle de légalité
26 rue Victor Hugo - BP149
40000 MONT DE MARSAN

**Objet : Procès-verbal de l'élection des délégués en vue de l'élection des sénateurs.
Séance du 30 juin 2017 du Conseil municipal de Lit et Mixe.**

Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 30 juin 2017

Monsieur le Préfet,

les candidats de la liste Alternative Litoise, présentée à la séance du 30 juin 2017 du Conseil municipal de Lit et Mixe, ayant eu connaissance du procès-verbal de la dite séance, formulent les observations et réclamation suivantes.

1. Le scrutin est entaché des irrégularités énoncées ci-dessous :

- a. La liste présentée par Alternative Litoise était recevable. L'argument d'autorité avancé par le maire pour déclarer cette liste irrecevable (liste incomplète du fait de l'absence de candidats suppléants) était sans fondement. Les listes peuvent être, en effet, incomplètes (art. L. 289 du code électoral). Le refus du maire de l'enregistrer et de la mettre aux voix constitue un manquement grave à son obligation de respecter la loi.
- b. La liste d'Union démocratique présentée par le maire est, elle, en revanche, irrecevable faute d'avoir mentionné les sexes, domiciles et dates de naissance des candidats.

2. Réclamation :

Les élus d'Alternative Litoise demandent l'annulation du scrutin et l'organisation d'un nouveau scrutin.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Préfet nos respectueuses salutations.

Pierre JUYON, Stéphanie ARNE et Marc RIGLET